

Déclaration mensuelle du nombre total d'actions et de droits de vote composant le capital social (au 28 février 2007)

Cette déclaration est établie en application de l'article L.233-8 II du Code de Commerce et de l'article 222-12-5 du règlement général de l'AMF.

Date d'arrêté des informations	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote
28 février 2007	35 394 653	Total brut ⁽¹⁾ des droits de vote : 35 889 685 <hr/> Total net ⁽²⁾ des droits de vote : 35 009 759

(1) Conformément au dernier alinéa de l'article 222-12 du règlement général de l'AMF, le nombre total brut de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote

(2) Le total net est égal au total brut diminué des actions privées de droit de vote (actions détenues en propre)

En dehors des seuils prévus par la loi, il n'y a pas d'obligation statutaire particulière en matière de franchissements de seuils